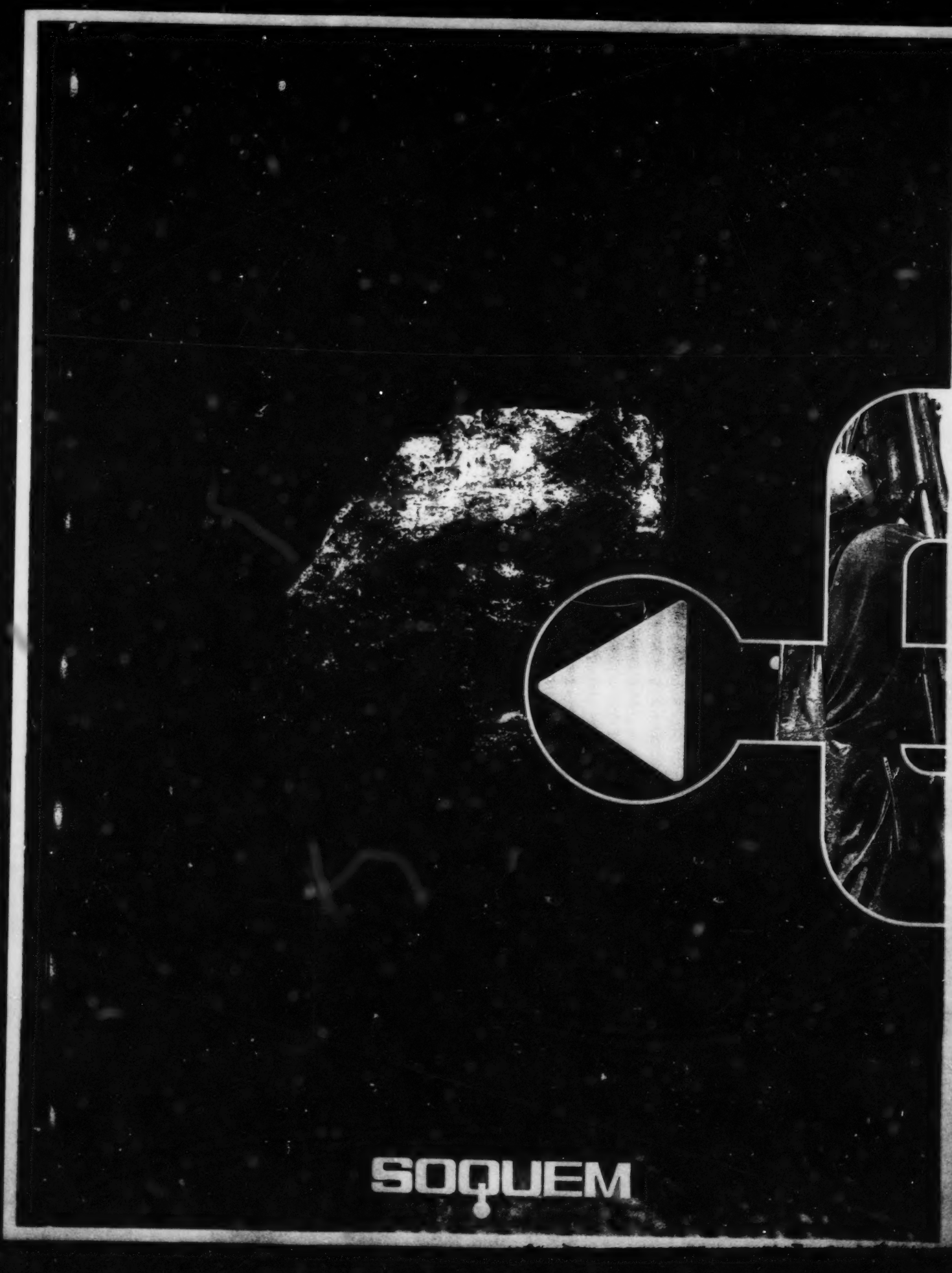
SOQUEM

Siège social
Place Belle Cour
2590, boulevard Laurier
Bureau 600
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4M6
Téléphone : (418) 658-5400
Télécopieur : (418) 658-5459

Bureaux régionaux
462, 3e Rue
Place Le Chainon
Bureau 16
Chibougamau (Québec)
G8P 1N7
Téléphone : (418) 748-7641
Télécopieur : (418) 748-7370

2872, chemin Sullivan
Bureau 3
Case postale 142
Sullivan (Québec)
J0Y 2N0
Téléphone : (819) 874-3773
Télécopieur : (819) 874-3770

Filiale et affiliée
Soquemines inc. (100 %)
Cambior inc. (20,88 %)

Photos de la page couverture :
Gracieuseté du ministère de l'Énergie et des Ressources

Dépôt légal deuxième trimestre 1992
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0706-313X

93-00062/

SOQUEM RAPPORT ANNUEL 1991-1992

SOMMAIRE

Administration et Direction	2
Message du Conseil d'administration	3
Exploration	6
Programme de soutien à l'exploration minière au Québec	13
États financiers consolidés	15

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Albert Jessop [1,2,3]
Québec (Québec)
Président du Conseil

Oscar Mercure [3]
Sainte-Foy (Québec)
Vice-président du Conseil

Yves Harvey [1,2,3]
Sillery (Québec)
Président-directeur général

Suzy Bernard
Val d'Or (Québec)

Bernard Boileau
Gatineau (Québec)

Michel Émond [2]
Disraeli (Québec)

Achille Houde [1]
Sept-Îles (Québec)

Michel Lefebvre [1]
Granby (Québec)

Jocelyn Meilleur [2]
Chibougamau (Québec)

Philippe Michaud
Rimouski (Québec)

André Roy
Val d'Or (Québec)

1 Membre, Comité de budget
2 Membre, Comité de rémunération
3 Membre, Comité de vérification

LA DIRECTION

Albert Jessop
Président du Conseil

Yves Harvey
Président-directeur général

Jacques Bonneau
Vice-président – Exploration

Guylaine Caron
Trésorier

Michel Sainte-Marie
Directeur du Contentieux et Secrétaire

Denis Simoneau
Vice-président – Projets spéciaux et développement

De gauche à droite :
Guylaine Caron
Yves Harvey
Jacques Bonneau
Michel Sainte-Marie
Denis Simoneau

MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice financier 1991-1992, le 26e depuis la fondation, la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) a maintenu ses efforts d'exploration et ses interventions sur l'ensemble du territoire québécois à un niveau sensiblement égal à celui des années précédentes.

En 1991, selon les données provisoires du ministère de l'Énergie et des Ressources, les dépenses d'exploration minière au Québec ont totalisé 137 millions de dollars. Pour une quatrième année consécutive, ces dépenses d'exploration sont à la baisse et, pour l'année dernière seulement, cette baisse représente une diminution de 18 % par rapport à l'année précédente. Pour une troisième année de suite, le niveau des dépenses d'exploration minière au Québec est inférieur au niveau requis pour assurer le renouvellement et le maintien des réserves. Depuis déjà deux ans, les sociétés juniors d'exploration vivent une période difficile qui perdure et mène au trop faible niveau des investissements en exploration minière observé ces dernières années. En effet, depuis 1987, on constate un maintien à un niveau d'environ 100 millions de dollars par année des dépenses d'exploration au Québec des sociétés majeures, producteurs miniers et filiales. Pour cette même période, les dépenses annuelles combinées de SOQUEM et du ministère de l'Énergie et des Ressources, secteur mines, dans le domaine de l'exploration minière et du support à l'exploration se sont maintenues à plus de 15 millions de dollars. Par contre, en 1991, les dépenses d'expioration des sociétés juniors ont totalisé 21 millions de dollars soit 7 % de ce qu'elles étaient en 1987 et moins de la moitié de ce qu'elles étaient en 1990. La situation était telle, en début de l'année 1991, que la survie même de la majorité des sociétés juniors d'exploration était en jeu.

Le rôle supplétif de SOQUEM, en période difficile, témoigne de l'importance de sa contribution au sein de l'industrie minière.

Pour pallier à la situation et permettre aux petites et moyennes entreprises d'exploration les plus dynamiques de demeurer actives, SOQUEM, en collaboration avec le ministère de l'Énergie et des Ressources, a procédé à la mise en place d'un programme spécial d'aide financière d'une durée d'un an et doté d'un budget de 5 millions de dollars. Le Programme de soutien à l'exploration minière au Québec (PSEMQ) s'adresse aux sociétés juniors qui ont réalisé plus de 300 000 dollars en travaux d'exploration au Québec depuis le 1er janvier 1988. Dans le cadre de ce programme, SOQUEM acquiert soit une participation dans la capitalisation des sociétés juniors, soit un intérêt indivis dans des propriétés minières qu'elles détiennent. Le produit de l'acquisition est utilisé par la société junior dans la réalisation des travaux d'exploration conformément à un programme d'exploration préétabli sur les propriétés retenues.

Le Conseil d'administration

À l'arrière,
de gauche à droite :
Bernard Boileau
Jocelyn Meilleur
Michel Sainte-Marie, secrétaire
Achille Houde
Michel Emond
Suzy Bernard

À l'avant,
de gauche à droite :
Yves Harvey
Albert Jessop
Oscar Mercure

N'apparaissent pas sur la photo :
Michel Lefebvre
Philippe Michaud
André Roy

Dans le cadre du Programme de soutien à l'exploration minière au Québec, SOQUEM a participé à la réalisation de deux financements accréditifs totalisant 1 350 000 dollars et pour lesquels la Société a assumé une mise de fonds de 245 000 dollars, réalisant ainsi un effet multiplicateur de 4,5 pour 1. SOQUEM est fière de la rapidité avec laquelle elle a su répondre à la demande de son Actionnaire et aussi du succès avec lequel le PSEMQ a été implanté.

Par ailleurs, les activités régulières de la Société se sont maintenues à un rythme accéléré pendant toute l'année et la période terminée le 31 mars 1992 a été marquée par les faits saillants suivants :

- un budget d'exploration de 6,9 millions de dollars (incluant la contribution des partenaires de 371 617 dollars) réparti pour plus de 42 % dans la région de Chibougamau-Chapais; les autres régions qui ont fait l'objet de travaux substantiels sont l'Abitibi (31 % du budget), le Grenville (21 % du budget) et les Appalaches (6 % du budget);
- une concentration de travaux d'exploration visant la découverte de métaux de base (52 % du budget) et de métaux précieux (44 % du budget); les travaux de recherche pour les minéraux industriels et les métaux de haute technologie ont représenté 4 % du budget;
- la découverte sur la propriété Dussault, région de Portneuf, d'indices minéralisés en zinc, cuivre, or et argent; une première campagne de forages réalisée à l'automne 1991 a rapporté des valeurs atteignant 6,17 % Zn, 0,75 g/t Au sur 4,97 mètres (trou 91-03); la Société a, par ailleurs, l'intention de s'associer avec un partenaire pour la poursuite des travaux sur cette propriété;
- la cession d'un intérêt indivis d'environ 30 % dans la propriété Philibert à Cambior inc. pour lui permettre de porter son intérêt dans cette propriété à 50 %, en contrepartie d'un engagement de 3 millions de dollars en travaux d'exploration et de mise en valeur à être réalisés sur la propriété par Cambior inc. au cours des cinq prochaines années;
- l'acceptation dans le cadre du Programme de soutien à l'exploration minière au Québec (PSEMQ) de 29 projets de financement totalisant des engagements, au 31 mars 1992, de plus de 4,4 millions de dollars dont 2,6 millions de dollars avaient été versés à la même date; ces projets étaient répartis entre l'Abitibi (56 %), Chibougamau (21 %), le Grenville (17 %) et les Appalaches (6 %);
- l'interruption par SOQUEM et Ressources Graphicor Inc. des travaux sur la propriété Carmin, malgré les résultats encourageants de l'étude de préfaisabilité de SNC, résultant du refus de la municipalité de Lac-des-Plages d'accorder le certificat de conformité au zonage requis pour la poursuite des travaux de mise en valeur et d'exploitation.

L'apport de SOQUEM dans le budget d'exploration de l'exercice 1992-1993 s'élèvera à 6,7 millions de dollars et nous anticipons une contribution de 1,2 million de dollars des associés, portant le budget total de l'exploration pour le prochain exercice à 7,9 millions de dollars. L'apport des associés pour l'exercice terminé le 31 mars 1992 n'a pas été à la hauteur de nos prévisions compte tenu de l'incapacité pour quelques partenaires juniors importants de se financer. Il en est résulté une baisse du budget total de l'exploration, SOQUEM et partenaires, et notamment une baisse du budget total anticipé par rapport à l'année antérieure. Pour le prochain exercice, la Société entend redoubler d'efforts pour concrétiser ses objectifs quant à la contribution des partenaires de façon à accroître substantiellement son budget total d'exploration. Pour ce faire, la Société reverra en profondeur son portefeuille de propriétés minières pour ne retenir que les propriétés à très haut potentiel et même en acquérir de nouvelles au besoin.

La Société entend également modifier sa stratégie d'exploration dans le camp minier de Chibougamau-Chapais en réaction aux préoccupations des producteurs miniers dont les usines sont sous-utilisées après la fermeture de plusieurs mines. Plus spécifiquement, SOQUEM envisage de proposer à ces compagnies des associations sur leurs terrains miniers les plus prometteurs dans le but d'accroître les chances de découvertes à proximité des infrastructures en disponibilité.

Du côté des sociétés juniors, SOQUEM entend bien maintenir la politique de la porte ouverte, de façon à permettre à celles-ci de continuer à découvrir au Québec.

En cette période de récession, alors qu'en plus l'industrie minière fait face à un cycle baissier du prix des métaux, SOQUEM entend assumer pleinement ses responsabilités de société d'État pour appuyer du mieux qu'elle le peut, et à la mesure de ses moyens, ses partenaires de l'industrie dans le but d'assurer pour tous le renouvellement de la ressource minérale au Québec.

SITUATION FINANCIÈRE

De 1986 à 1988, SOQUEM a privatisé tout son actif minier producteur et a entrepris de regarnir son portefeuille de propriétés minières à la grandeur du Québec. Les activités d'exploration et de mise en valeur de la Société n'ont pas encore atteint le stade où elles permettent la génération de revenus, puisque l'exploitation d'un gisement minier rentable est généralement la conclusion de longues années de recherche et de travail.

SOQUEM doit donc utiliser ses propres liquidités pour la réalisation de toutes ses activités. Les déboursés nets ainsi générés au cours des douze mois terminés le 31 mars 1992 ont atteint 8 millions de dollars. Plus de 6,5 millions de dollars ont été consacrés aux travaux d'exploration et de mise en valeur et 2,6 millions de dollars ont été déboursés dans le cadre du Programme de soutien à l'exploration minière au Québec. Ce programme entraînera des sorties de fonds additionnelles de 2,4 millions de dollars en 1992-1993 puisqu'il est assorti d'une enveloppe globale de 5 millions de dollars. Les liquidités de la Société sont ainsi passées de 17,9 millions de dollars en mars 1991 à 9,9 millions de dollars au 31 mars 1992.

Les résultats de SOQUEM présentent un bénéfice net de 467 000 dollars pour 1991-1992, alors que le bénéfice net atteignait 4,7 millions de dollars en 1990-1991. La diminution importante des revenus financiers et la baisse du bénéfice net réalisé par Cambior inc. sont à l'origine de cette réduction puisque SOQUEM comptabilise la quote-part des bénéfices de cette compagnie en vertu du placement de 20,88 % du capital-actions qu'elle y détient. Cette quote-part est passée de 4,9 millions de dollars en 1990-1991 à 2,7 millions de dollars en 1991-1992. Ce sont principalement le faible prix de l'or et les faibles taux d'intérêts qui expliquent la diminution des bénéfices de Cambior en 1991.

Le placement dans Cambior demeure le principal actif de SOQUEM au 31 mars 1992 puisqu'il représente 68,6 millions de dollars sur un actif total de 109,6 millions de dollars.

Au cours de l'exercice 1992-1993, la Société aura à élaborer une stratégie de financement de ses activités. Cet exercice sera réalisé en collaboration avec le ministère de l'Énergie et des Ressources et le ministère des Finances afin de concilier les objectifs de la Société, les projets et priorités de son Actionnaire, les contraintes financières qui nous entourent et le soutien de l'industrie minérale au Québec.

La Société entend bien tout mettre en oeuvre pour que sa situation financière puisse continuer à lui permettre de réaliser ses objectifs à court, moyen et long termes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 3 juillet 1991, monsieur Yves Harvey, qui occupait le poste de président-directeur général par intérim, a été nommé par décret président-directeur général de la Société pour un mandat de cinq ans.

Le 8 mai 1991, monsieur Albert Jessop, de Québec, était nommé membre du Conseil d'administration, en remplacement de monsieur Robert De Coster, et fut élu président du Conseil à la réunion du 27 mai 1991.

Le 15 janvier 1992, madame Suzy Bernard, de Val d'Or, monsieur Bernard Boileau, de Gatineau, monsieur Michel Émond, de Disraeli et monsieur Philippe Michaud, de Rimouski, étaient nommés membres du Conseil d'administration de SOQUEM. Le Conseil souhaite la bienvenue à tous ces nouveaux membres et félicite messieurs Achille Houde, Michel Lefebvre, Oscar Mercure et André Roy dont le mandat respectif a été renouvelé pour une autre période de deux années.

Enfin, le Conseil remercie chaleureusement les administrateurs sortants, monsieur François Vachon, de Sainte-Marie-de-Beauce et monsieur Lionel Gleeton, de Gaspé. Monsieur Vachon était en poste depuis le 9 août 1989 et monsieur Gleeton depuis le 10 août 1988. Les membres du Conseil et le personnel de la Société désirent exprimer leur reconnaissance à ces derniers pour l'assiduité, le dévouement et l'enthousiasme dont ils ont toujours fait preuve tout au long de leur mandat.

Les administrateurs de la Société tiennent à remercier tous les employés de SOQUEM pour leurs efforts de tous les jours et leur ardeur au travail. Le Conseil est convaincu qu'ils sont les véritables artisans de nos succès présents et à venir.

Le président du Conseil,

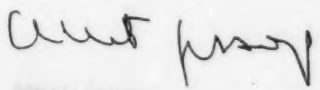

Albert Jessop

Le président-directeur général,

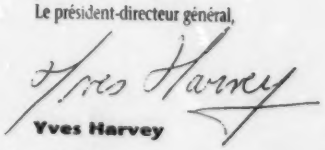

Yves Harvey

Le 27 avril 1992

Pour l'exercice terminé le 31 mars 1992, les travaux d'exploration ont porté sur 43 projets, pour un total des dépenses en exploration de 6 945 850 $. Ce montant comprend un apport de 6 574 233 $ par SOQUEM et une contribution de 371 617 $ de la part des associés. La diminution des investissements par ces derniers reflète les conditions financières difficiles auxquelles font face les sociétés minières en général et les sociétés juniors d'exploration en particulier. De fait, les anticipations de la Société quant à l'apport des partenaires étaient supérieures aux contributions réelles que l'on observe en date du 31 mars 1992.

Le tableau 1 établit la répartition du budget d'exploration en fonction du statut des projets. Ainsi, on note que des 43 projets actifs, neuf l'ont été sur des projets en association, dont sept ont été gérés par SOQUEM. Quoique la liste des associations ait été modifiée en cours d'année, le nombre de projets détenus en coparticipation est demeuré le même par rapport à la situation qui prévalait à la fin de l'exercice 1990-1991.

Au 31 mars 1992, la superficie des titres miniers gérés par la Société était de 113 954 hectares, dont 63 274 hectares (55,5 %) sur des projets autonomes et 50 680 hectares (44,5 %) sur des projets conjoints.

TABLEAU 1

PROJETS D'EXPLORATION : APPORT SOQUEM ET ASSOCIÉS

Nombre	Statut	SOQUEM	Associés	Total
		$	$	$
34	Autonome	4 818 920	-	4 818 920
7	Conjoint (gérance SOQUEM)	1 554 694	354 931	1 909 625
2	Conjoint (gérance associés)	200 619	16 686	217 305
43 *		6 574 233	371 617	6 945 850

* Projets dont les dépenses excèdent 10 000 $

TABLEAU 2

RÉPARTITION DES TRAVAUX D'EXPLORATION DE SOQUEM : RÉGIONS/SUBSTANCES

Régions / Substances	Chibougamau-Chapais	Abitibi	Grenville	Appalaches	Total	%
	$	$	$	$	$	
Métaux de base	1 548 880	930 881	898 798	198 951	3 577 510	51,5
Métaux précieux	1 382 422	1 262 156	235 707	200 405	3 080 690	44,4
Minéraux industriels et de haute technologie	-	-	287 650	-	287 650	4,1
Total	2 931 302	2 193 037	1 422 155	399 356	6 945 850	
%	42,3	31,5	20,5	5,7		100,0

TRAVAUX RÉALISÉS

Le tableau 2 montre la répartition du budget d'exploration par régions et par substances recherchées. Comme on peut le constater, la région de Chibougamau-Chapais a fait l'objet de travaux cumulant 2 931 302 $, soit 42,3 % du budget total. Les activités ont été dirigées principalement vers la recherche de métaux de base et de métaux précieux. Dans les secteurs au sud de Chibougamau, des travaux ont été réalisés sur les propriétés Philibert et Fancamp et dans la région immédiatement au nord de la ville sur les propriétés Bignell, MacLeod, Lac Éva et France. Les projets au sud de Chibougamau sont tous situés dans la ceinture de La Dauversière, un environnement géologique à haut potentiel économique dans lequel on retrouve la mine Joe Mann. D'importants travaux d'exploration ont également été réalisés dans le secteur au nord de Chibougamau, dans le but de valoriser cette région dont le potentiel économique en zinc fut reconnu suite à l'identification par les prospecteurs de SOQUEM de nombreux blocs minéralisés en sphalérite.

Par sa découverte sur la propriété Dussault, SOQUEM étend vers le nord le potentiel minier de la région de Montauban.

Près du tiers du budget d'exploration de la Société a été investi en Abitibi, pour un montant total de 2 193 037 $. Durant l'année, plusieurs projets d'exploration y ont été élaborés, concrétisant ainsi le retour de SOQUEM dans la région. Les travaux sur les projets Alpha et Lac Opasatica visaient la découverte de métaux de base alors que des associations sur les projets Montgolfier Nord, Lac Bertrand et Lac Quésagami avaient pour objectif la mise au jour de gisements de métaux précieux et de métaux de base.

La Société a aussi poursuivi ses recherches sur les propriétés Olga et Cameron et a amorcé une campagne de prospection sur le projet Opaoca, à la recherche de minéralisation en nickel et en éléments du groupe du platine. Ces derniers travaux ont fait ressortir le potentiel économique des lithologies du complexe de la rivière Bell.

Les travaux d'exploration dans la province géologique du Grenville ont totalisé 1 422 155 $, soit un cinquième des dépenses totales. Cette somme fut engagée dans la recherche de métaux de base et de métaux précieux au nord de Montauban et à la recherche de graphite dans la région Saint-Jovite – Mont-Laurier. Les activités de la Société ont également porté sur une vaste région au nord de Sept-Îles, dans le cadre du projet Nipissis. Ce projet constitue la poursuite des travaux amorcés au cours de l'exercice 1990-1991 avec Compagnie minière IOC et dont l'objectif visait l'évaluation du potentiel minier d'un territoire à proximité de la portion québécoise de la voie ferrée reliant Sept-Îles et Schefferville.

Le secteur des Appalaches a fait l'objet de travaux d'exploration totalisant près de 400 000 $. Les travaux ont été principalement dirigés en Gaspésie vers l'évaluation d'une minéralisation polymétallique renfermée à l'intérieur d'un empilement subhorizontal de volcaniques mafiques et de grès, à proximité de la structure du dôme de Lemieux. L'option d'achat de claims qui a résulté des travaux de prospection, réalisés par deux prospecteurs gaspésiens, a permis à SOQUEM de circonscrire une importante anomalie géochimique en Pb - Zn. Le projet Reboul, sur la faille du Grand Pabos, demeure également l'un des principaux centres d'intérêt en raison de la présence d'unités de marbres et de skarns minéralisés, dont le style rappelle l'environnement métallogénique de Murdochville.

Résumées brièvement, les réalisations effectuées dans le cadre des travaux sur le terrain (tableaux 3, 4 et 5) peuvent être quantifiées de la façon suivante, soit :

- l'enregistrement de 1 467 claims et l'abandon de 838 claims pour une superficie totale, au 31 mars 1992, de 6 419 claims (113 954 hectares), ce qui inclut l'enregistrement de sept permis de recherche de substances minérales de surface (PRS) d'une superficie de 672 hectares;
- l'exécution de travaux divers (tableau 3) dont :
  - des contrats de coupe de lignes totalisant 495 kilomètres linéaires;
  - des contrats de géophysique aéroportée représentant 5 500 kilomètres linéaires de levés magnétométriques et électromagnétiques dans les secteurs de la rivière Nipissis et de La Tuque;
  - des contrats de géophysique terrestre comportant 112 kilomètres linéaires de polarisation provoquée, 363 kilomètres linéaires de levés électromagnétiques et 505 kilomètres linéaires de levés magnétométriques;
  - le prélèvement de 150 échantillons de ruisseaux, de lacs et de minéraux lourds, de 2 140 échantillons de sols, de 11 300 échantillons de roches en provenance des programmes de prospection et de 4 317 échantillons provenant des campagnes de forages;
  - 83 forages pour un total de 12 455 mètres.

TABLEAU 3

PROJETS AUTONOMES D'EXPLORATION

Projet	Région	Stade d'évolution *	Coût total **	Coût cumulatif au 31 mars 1992	Substances
			$	$	
Adelphus	Abitibi	1	25 241	25 241	Au
Albert	Appalaches	3	160 149	304 445	Zn, Pb, Ag
Alpha	Abitibi	1	198 458	235 181	Cu, Zn
Branssat	Chibougamau	3	289 046	681 198	Cu, Zn
Cameron	Abitibi	3	194 939	1 199 081	Cu, Au
Cascapédia	Appalaches	3	170 515	183 086	Au
Dussault	Grenville	3	477 358	528 688	Cu, Zn
Étang John	Abitibi	1	20 184	20 184	Au
Fancamp	Chibougamau	3	432 878	1 731 840	Au
France	Chibougamau	3	56 035	1 107 803	Cu, Au, Pb, Zn
Galinée	Abitibi	1	12 471	12 471	Cu, Zn
Kiask	Abitibi	3	67 619	538 951	Au, Zn
Lac Huguette	Chibougamau	3	317 580	317 580	Cu, Zn
Lac Opasatica	Abitibi	2	136 537	154 973	Cu, Ni
La Loutre	Grenville	2	44 098	112 348	Graphite
Languedoc Nord	Abitibi	1	30 862	30 862	Au
Lescarbot	Grenville	1	39 346	39 346	Zn, Cu, Ag, Au
MacLeod	Chibougamau	3	137 326	334 667	Zn
Monexco	Chibougamau	2	63 849	63 849	Au
Opaoca	Abitibi	2	425 151	451 228	Cu, Ni
Prospecteur amateur	Appalaches/Grenville	1	30 726	59 435	Cu, Pb, Zn, Au
Réactivation	Abitibi/Chibougamau	1	28 327	179 563	Cu, Zn, Au
Recherche Abitibi	Abitibi	1	205 050	326 861	Cu, Zn, Au, Ag
Recherche Appalaches	Appalaches	1	45 130	74 790	Cu, Pb, Zn, Au
Recherche Chibougamau	Chibougamau	1	150 464	175 410	Cu, Zn, Au
Recherche géophysique	Toutes les régions	1	39 272	71 317	Cu, Zn, Au
Recherche Grenville	Grenville	1	225 669	326 217	Cu, Zn, Ni, Au
Recherche informatique	Toutes les régions	-	50 533	121 097	-
Recherche Québec	Appalaches/Grenville	1	73 042	153 192	Cu, Zn, Ni, Au
Reignier	Grenville	2	56 325	63 042	Graphite
Rivière Bignell	Chibougamau	3	396 935	1 286 277	Zn
Samson	Abitibi	2	46 058	189 159	Au, Zn, Cu
Subercase	Abitibi	2	34 028	151 320	Au, Zn, Cu
Thapy	Abitibi	2	92 434	92 434	Cu, Zn
Autres projets		1	45 285		

* 1- Reconnaissance régionale préliminaire
2- Vérification au sol d'anomalies
3- Forages
4- Découverte d'un gîte minéral

** Projets dont les dépenses encourues excèdent 10 000 $

TABLEAU 4

PROJETS CONJOINTS D'EXPLORATION
(GÉRANCE - SOQUEM)

Projet (région)	Associés (intérêt)	Stade d'évolution *	Coût total **	Coût cumulatif au 31 mars 1992	Substances
			$	$	
Lac Éva (Chibougamau)	Quartz Mountain Gold Corp. (50 %)	3	454 339	745 780	Zn
Lac Bertrand (Abitibi)	Westmin Resources Limited (50 %)	2	82 728	82 728	Au, Cu, Zn
Lac Quésagami (Abitibi)	Westmin Resources Limited (50 %)	2	77 185	77 185	Au, Cu, Zn
Montgolfier Nord (Abitibi)	Société d'Exploration minière Vior inc. (25 %) Société d'Exploration minière Mazarin inc. (25 %)	3	149 522	391 408	Au, Zn, Cu
Nipissis (Grenville)	Compagnie minière IOC (50 %)	2	532 423	727 195	Cu, Zn, Au, Ag minéraux industriels
Olga (Abitibi)	Equity Silver Mines Limited (40 %)	3	213 674	3 759 087	Au, Cu
Philibert *** (Chibougamau)	Cambior inc. (20,32 %)	4	399 754	4 776 297	Au

TABLEAU 5

PROJETS CONJOINTS D'EXPLORATION
(GÉRANCE – ASSOCIÉS)

Projet (région)	Associés (intérêt)	Stade d'évolution *	Coût total **	Coût cumulatif au 31 mars 1992	Substances
			$	$	
Puiseaux (Abitibi)	Société d'Exploration minière Vior inc. (25 %) Société d'Exploration minière Mazarin inc. (25 %)	1	34 881	35 527	Au
Raymond (Abitibi)	Société d'Exploration minière Vior inc. (25 %) Société d'Exploration minière Mazarin inc. (25 %)	3	182 424	390 118	Au

* 1- Reconnaissance régionale préliminaire
2- Vérification au sol d'anomalies
3- Forages
4- Découverte d'un gite minéral

** Projets dont les dépenses encourues excèdent 10 000 $

*** Gérance transférée à Cambior inc. le 1er janvier 1992

ASSOCIATIONS AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

Au cours de l'exercice 1991-1992, la Société a conclu de nouvelles ententes avec des sociétés du secteur privé afin d'inciter ces dernières à explorer et à mettre en valeur, conjointement, les ressources minérales du Québec (tableaux 4 et 5). C'est ainsi que SOQUEM signait avec Westmin Resources Limited une convention d'option qui permet à la Société d'acquérir un intérêt indivis de 50 % dans chacune des propriétés Lac Bertrand et Lac Quésagami, situées à l'ouest de Matagami, en retour de divers travaux d'exploration et de mise en valeur.

Une nouvelle entente de coparticipation a aussi été signée avec Cambior inc., permettant à cette dernière de porter son intérêt dans la propriété Philibert d'environ 21 % à 50 %, moyennant des engagements financiers de 3 millions de dollars échelonnés sur une période de cinq ans.

Les propriétés Montgolfier Nord et Raymond, appartenant toutes deux au groupe Vior-Mazarin, ont fait l'objet d'une entente qui permet à SOQUEM de se gagner un intérêt indivis de 50 % dans chacune de ces propriétés contre un engagement total de 800 000 $ en travaux d'exploration échelonnés sur une période de trois ans.

Comme l'indiquent ces mêmes tableaux, les travaux d'exploration réalisés durant le présent exercice ont touché trois autres projets, à savoir les projets Olga, Nipissis et Lac Éva. Sur le projet Olga, les travaux avaient pour but la valorisation de la grande structure aurifère du Lac Olga en collaboration avec Equity Silver Mines Limited. Sur le projet Nipissis, les travaux de reconnaissance géologique entrepris l'année dernière en collaboration avec Compagnie minière IOC, se sont poursuivis intensivement pendant l'exercice 1991-1992. Enfin, des levés géophysiques, des travaux de prospection et des forages ont été réalisés sur la propriété du Lac Éva, une option acquise de Quartz Mountain Gold Corp.

FAITS SAILLANTS

Projet Philibert

(canton Gamache, région Chibougamau)

À la suite de l'étude de préfaisabilité conceptuelle, il fut décidé de ne pas poursuivre, pour le moment, la valorisation des trois lentilles aurifères mises au jour au cours des récentes campagnes de forages et dont les réserves identifiées totalisent 1,25 million de tonnes métriques à une teneur moyenne de 5,32 g/t Au. L'emphase des travaux sera dorénavant placée sur l'évaluation d'autres secteurs de la propriété et ce, par le biais de prospection, de cartographie et de forage des structures importantes, reconnues pour être minéralisées. Tel que mentionné précédemment, SOQUEM et Cambior inc. en sont venues à une nouvelle entente qui touche l'exploration et le développement futur de la propriété.

Campement d'exploration

Projet Carmin

(canton Addington, région Grenville)

En cours d'année, les travaux réalisés sur ce projet ont surtout été affectés à la finalisation de l'évaluation économique du gîte de graphite (1,5 Mt titrant 10 % carbone graphitique). Avant la fin du présent exercice, nous apprenions le refus de la municipalité d'accorder le certificat de conformité au zonage requis pour poursuivre le développement du projet, si bien qu'il

semble peu probable que ce gîte de graphite puisse joindre les rangs des producteurs dans un avenir rapproché.

Projet La Galette

(cantons Charlevoix 1 et 3, région Grenville)

Des discussions ont été amorcées avec des sociétés en vue d'évaluer l'opportunité de développer conjointement le dépôt de silice de La Galette. Toutefois, compte tenu du faible marché de la silice, il semble peu probable d'envisager la mise en production prochaine du dépôt.

Projet Dussault

(canton Lapeyrère, région Grenville)

Comme suite aux travaux de reconnaissance géologique effectués dans la région de Portneuf par le ministère de l'Énergie et des Ressources, SOQUEM y a réalisé des levés géophysiques aéroportés, suivis de jalonnement et de levés géophysiques terrestres. La vérification des anomalies par prospection et par tranchées a permis de mettre au jour, sur la propriété Dussault, plusieurs sites de minéralisation en sulfures. Les travaux de tranchées, de cartographie et de forages (2 651 mètres) se sont par la suite succédé à une cadence rapide. Parmi les résul .ats significatifs, mentionnons :

6,17 % Zn, 0,22 % Cu, 0,75 g/t Au et 13,1 g/t Ag sur 4,97 m
4,40 % Zn, 0,17 % Cu, 0,50 g/t Au et 9,0 g/t Ag sur 5,62 m
7,36 % Zn, 0,64 % Cu sur 3,8 m.

SOQUEM évalue présentement les offres d'association reçues du secteur privé après la publication de ces résultats, si bien qu'elle devrait être en mesure d'amorcer la prochaine campagne de terrain sur une base conjointe.

PERSPECTIVES POUR 1992-1993

Le ralentissement généralisé des dépenses en exploration au Québec, jumelé aux fermetures de mines récentes et iinminentes à Chibougamau Chapais, Desmaraisville, Joutel et Noranda, est susceptible de mener à une diminution de la production minérale du Québec à moyen et à long termes. Cette constatation est à l'origine d'une remise en question de la stratégie d'exploration de SOQUEM pour les prochaines années.

Dans la région de Chibougamau, le faible niveau des travaux d'exploration entrepris à l'intérieur des camps miniers de Chibougamau, Chapais et de Desmaraisville, laisse présager que cette région est sur le point de devenir délaissée par les sociétés d'exploration. Les usines de traitement ne sont utilisées qu'à une fraction de leur capacité nominale. À moins de nouvelles mises en exploitation, celles-ci risquent d'être relocalisées ou encore démantelées, réduisant d'autant l'attrait de cette région dont le potentiel minier serait laissé pour compte. Par conséquent, SOQUEM a l'intention de collaborer avec les producteurs intéressés de cette région, soit sur des propriétés leur appartenant, soit sur celles de SOQUEM, afin d'accélérer le rythme des travaux d'exploration dans le but d'en arriver le plus rapidement possible à des découvertes rentables et de protéger, du moins en partie, la main-d'oeuvre qualifiée qui s'y trouve.

Annonce de la découverte sur le projet Dussault

Extrait du Northern Miner

Dans cette optique, SOQUEM a déjà signé une lettre d'intention avec Corner Bay Minerals Inc., relativement à deux propriétés situées au sud de Chibougamau dont une renferme un gîte cuprifère qui, entre autres activités, fera l'objet d'une évaluation économique (1,4 Mt titrant 4,4 % Cu). Des approches ont aussi été faites auprès d'autres sociétés déjà présentes dans le secteur et il est plausible de croire en la conclusion de nouvelles ententes en cours d'année. Ailleurs dans la région, Cambior inc. engagera des travaux d'exploration sur la propriété Philibert, à la recherche d'autres lentilles minéralisées dont la mise au jour pourrait améliorer l'aspect économique du gîte connu.

En Abitibi, les travaux se poursuivront sur les projets de la région de Rouyn-Noranda et sur ceux situés dans les unités volcano-sédimentaires de Douay et de Casa-Bérardi. En contraste avec l'exercice précédent, les projets ont maintenant atteint l'étape des forages, et il est prévu qu'ils en feront l'objet au cours de l'exercice 1992-1993.

Les recherches dans la province géologique du Grenville seront poursuivies principalement en deux endroits. D'abord la région de Montauban, sur les projets Dussault et Lescarbot, pour lesquels la Société a engagé des négociations afin de conclure une entente en coparticipation, et le projet Nipissis, au nord de Sept-Îles, où l'on vérifiera, au sol, la cause d'anomalies géophysiques décelées à partir de relevés géophysiques aéroportés.

Dans les Appalaches, sur le projet Albert, le plus important de la Société dans ce secteur, un suivi comportant un échantillonnage géochimique, de la prospection et des forages sera effectué afin de déterminer l'extension et le potentiel économique de la minéralisation plombo-zincifère mise au jour l'an dernier.

À gauche :
Foreuse à diamant en opération

Ci-contre :
L'équipe de SOQUEM sur les rives de la rivière Harricana – projet Montgolfier Nord

PROGRAMME DE SOUTIEN À L'EXPLORATION MINIÈRE AU QUÉBEC

La baisse généralisée du prix des métaux au cours de 1991 a entraîné une réduction substantielle des budgets d'exploration des sociétés productrices canadiennes. De plus, les sociétés juniors d'exploration qui éprouvent des difficultés à se financer depuis quelques années, n'ont réussi à engager, collectivement, que pour environ 21 millions de dollars en travaux d'exploration au Québec en 1991. C'est dans cette perspective d'absence d'éléments moteurs pour les juniors que fut instauré par SOQUEM, en début d'exercice, le Programme de soutien à l'exploration minière au Québec, et pour lequel un montant de 5 millions de dollars devenait disponible sous forme de placements divers.

Le PSEMQ a permis aux sociétés juniors admissibles d'accélérer les travaux d'exploration sur des propriétés prometteuses.

L'objectif de ce programme devait permettre aux sociétés juniors travaillant au Québec et ayant engagé un cumulatif de 300 000 dollars en travaux d'exploration depuis le 1er janvier 1988, d'effectuer une demande d'assistance au montant maximal de 300 000 dollars par société ou de 900 000 dollars par groupe corporatif. Les sommes versées devaient être affectées à des travaux d'exploration minière, dont la gérance serait assumée par la société junior selon un programme convenu entre les parties.

À la fin de l'exercice terminé le 31 mars 1992, 121 demandes avaient été présentées à SOQUEM par 68 compagnies, dont le cumulatif des propositions pour des travaux d'exploration atteignait 39 millions de dollars. De ce nombre, 29 demandes ont été retenues, pour un engagement total de 4,41 millions de dollars. Les pourparlers s'étant étalés tout au long du présent exercice, il faut comprendre que les travaux n'ont pas été nécessairement complétés sur toutes les propriétés concernées, les engagements devant être réalisés à l'intérieur d'intervalles annuels à partir de la date de signature des contrats. Le tableau ci-après montre la répartition régionale des demandes acceptées :

Projets	Région	Montant	Proportion
17	Abitibi	2 455 000 $	55,7 %
5	Chibougamau	925 000 $	21,0 %
5	Grenville	760 000 $	17,2 %
2	Appalaches	270 000 $	6,1 %
29		4 410 000 $	100,0 %

Sont énumérées au tableau 6, les sociétés avec lesquelles SOQUEM a soit entamé des négociations, soit conclu des ententes.

Depuis la fin de l'exercice 1991-1992, à l'occasion du dépôt du budget le 14 mai 1992, le ministre des Finances, monsieur Gérard D. Levesque, annonçait que le Programme de soutien à l'exploration minière au Québec sera reconduit pour une année supplémentaire et disposera de 5 millions de dollars additionnels.

TABLEAU 6

PROJETS ACCEPTÉS – PSEMQ

Sociétés	Projet	Montant	Contrepartie
Ressources MSV inc.	Eastmain	300 000 $	Actions
Explorations Cache inc.	Montauban	100 000 $	Intérêt indivis
Bonanza Metals inc.	Mountain	100 000 $	Intérêt indivis
Société d'Exploration minière Vior inc. et Société d'Exploration minière Mazarin inc.	Scheffor	260 000 $	Intérêt indivis
Ressources minières Canaco Ltée	Fancamp	125 000 $	Intérêt indivis
Ressources Kimex inc.	Bassignac-Lépine	125 000 $	Actions
Ressources Témisca inc.	East-Bay	100 000 $	Intérêt indivis
Ressources Unifiées Oasis inc.	Benoist-Est	150 000 $	Intérêt indivis
Ressources Orient inc. / Les Ressources consolidées Gold Hawk Inc.	Nelligan	250 000 $	Intérêt indivis
Kingswood Explorations 1985 Limited	Eastmain River	150 000 $	Intérêt indivis
Société Minière Ecudor inc.*	Dufresnoy	200 000 $	Intérêt indivis
Explorations Minières du Nord Ltée*	Le Tac Ouest	150 000 $	Intérêt indivis
Ressources Canspar inc.	Feldspath	175 000 $	Intérêt indivis
Mines Canchrome inc.	Reed-Bélanger	120 000 $	Actions
Société d'Exploration minière Vior inc.	Douay	125 000 $	Actions
Mines Wrightbar Ltée	Puiseaux	150 000 $	Intérêt indivis
Ressources Orient inc.*	Tavernier	150 000 $	Intérêt indivis
Ressources minières Coleraine inc.	Coleraine	150 000 $	Actions
Ressources Minières Radisson inc.	Lépine	125 000 $	Actions
Norgranit inc.*	Lac Profond	125 000 $	Actions
Les Ressources consolidées Gold Hawk Inc.*	Duplessis	125 000 $	Intérêt indivis
Beaufield Resources Inc.	Benoist	125 000 $	Intérêt indivis
Ressources Robex inc.*	Bateman	200 000 $	Intérêt indivis
Boralex Inc.*	Joutel	130 000 $	Intérêt indivis
Charlim Explorations Ltée*	Chavigny	100 000 $	Intérêt indivis
Ressources Stabell Inc.*	Estrades	125 000 $	Intérêt indivis
Ressources William Inc.*	Delestre	125 000 $	Intérêt indivis
Mines Lyon Lake Ltée*	Lac Long	200 000 $	Intérêt indivis/actions
Ressources KWG Inc.	Louvax	150 000 $	Intérêt indivis

* Travaux de terrain à être réalisés

Au 31 mars 1992, des résultats significatifs ont été rapportés sur les projets suivants :

Propriété Douay :
Société d'Exploration minière Vior inc. (financement accréditif)

7,9 g/t Au sur 3,3 m
12,0 g/t Au sur 7,2 m
3,8 g/t Au sur 15,0 m
dans des forages implantés sur le prolongement d'une nouvelle structure.

Propriété East-Bay :
Ressources Témisca inc.

14,5 g/t Au sur 6,1 m
8,5 g/t Au sur 4,6 m

Propriété Eastmain River :
Kingswood Explorations 1985 Limited

11,0 g/t Au sur 0,6 m
2,0 g/t Au sur 1,2 m

Propriété Bassignac-Lépine :
Ressources Kimex inc.

13,5 g/t Au sur 1,0 m
à l'intérieur d'une zone d'altération d'environ 15 m

Propriété Eastmain :
Ressources MSV inc.

13,0 g/t Au sur 0,6 m

Propriété Nelligan :
Ressources Orient inc. / Les Ressources consolidées Gold Hawk Inc.

zone d'altération d'une étendue supérieure à 1 000 m avec des valeurs anomales en or.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RAPPORT DE LA DIRECTION

Le Conseil d'administration de SOQUEM est responsable de l'intégrité de l'information financière contenue dans le présent rapport annuel.

Les états financiers consolidés ont été préparés par la Direction selon les principes comptables généralement reconnus et incluent nécessairement quelques chiffres qui sont basés sur des estimations de bonne foi. Ils font aussi l'objet d'une vérification annuelle de la part du vérificateur externe de la Société comme en témoigne son rapport.

La Direction est d'avis que ces états financiers reflètent correctement la situation financière de la Société en date du 31 mars 1992.

SOQUEM a pour règle de conduite de maintenir des systèmes de comptabilité et de contrôles internes de façon à assurer dans une mesure raisonnable, l'exactitude et la fiabilité des registres comptables et à protéger l'actif de la Société.

Le Conseil d'administration a revu et, sur recommandation du Comité de vérification, a approuvé les états financiers consolidés contenus dans le présent rapport.

Le président-directeur général,

Yves Harvey

Yves Harvey

Sainte-Foy, le 26 mai 1992

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan consolidé de la Société québécoise d'exploration minière - SOQUEM au 31 mars 1992 ainsi que l'état consolidé des résultats et des bénéfices non répartis et l'état consolidé de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes préparées par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Société au 31 mars 1992, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Guy Breton

Guy Breton, f.c.a.

Québec, le 15 mai 1992

SOQUEM
BILAN CONSOLIDÉ AU 31 MARS

	1992 $	1991 $
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	**288 367**	1 036 708
Placements temporaires – au coût	**9 659 654**	16 946 303
Débiteurs	**246 092**	747 169
Droits miniers à recevoir	**1 291 813**	960 346
Stock de lingots d'or	**40 635**	41 174
Frais payés d'avance	**121 132**	34 325
	11 647 693	19 766 025
Placements (note 3)	**69 598 576**	66 612 984
Immobilisations (note 4)	**731 979**	658 164
Frais reportés (note 5)	**27 616 604**	23 079 449
	109 594 852	110 116 622
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et frais courus	**429 304**	1 622 136
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions (note 6)	**85 600 000**	85 600 000
Surplus d'apport	**17 000 000**	17 000 000
Bénéfices non répartis (note 6)	**6 361 523**	5 894 486
Quote-part du redressement de conversion des devises d'une société satellite	**204 025**	–
	109 165 548	108 494 486
	109 594 852	110 116 622

Pour le Conseil d'administration :

Albert Jessop, administrateur **Yves Harvey**, administrateur

Albert Jessop,
président du Conseil
Yves Harvey,
président-directeur général

RÉSULTATS ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS

	De l'exercice terminé le 31 mars 1992 $	1991 $
Revenus de placements :		
Participation dans les résultats nets d'une société satellite (note 3)	**2 734 445**	4 898 270
Revenus financiers nets (note 7)	**1 077 408**	2 248 675
Recouvrement d'un placement radié	**38 663**	226 711
Frais relatifs aux aliénations de placements dans les exercices antérieurs	**(10 579)**	(25 920)
	3 839 937	7 347 736
Exploration et recherche :		
Projets miniers abandonnés	**2 801 462**	1 863 971
Travaux de recherche	**960 772**	810 016
Droits miniers recouvrés	**(1 306 199)**	(945 553)
Autres dépenses nettes	**916 865**	927 876
	3 372 900	2 656 310
Bénéfice net	**467 037**	4 691 426
Bénéfices non répartis au début	**5 894 486**	1 203 060
Bénéfices non répartis à la fin	**6 361 523**	5 894 486

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

	De l'exercice terminé le 31 mars 1992 $	1991 $
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	**467 037**	4 691 426
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations	**217 519**	152 810
Frais reportés — virement aux opérations	**2 801 462**	1 863 971
Participation dans les résultats nets d'une société satellite compte tenu des dividendes reçus	**(1 836 567)**	(4 067 526)
Perte (gain) sur aliénations d'immobilisations	**12 106**	(694)
Liquidités provenant des opérations	**1 661 557**	2 639 987
Variation des éléments d'actif et de passif liés aux opérations	**(1 109 490)**	313 213
	552 067	2 953 200
Activités d'investissement		
Produit d'aliénations :		
Immobilisations	**175 730**	5 124
Acquisitions :		
Frais reportés	**(7 338 617)**	(5 252 063)
Placements	**(945 000)**	(2 984 750)
Immobilisations	**(479 170)**	(211 908)
	(8 587 057)	(8 443 597)
Diminution des liquidités	**8 034 990**	5 490 397
Liquidités au début	**17 983 011**	23 473 408
Liquidités à la fin	**9 948 021**	17 983 011

Les liquidités de la Société comprennent l'encaisse et les placements temporaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 1992

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Société québécoise d'exploration minière – SOQUEM, constituée par loi spéciale (L.R.Q., chapitre S-19), a pour objets l'exploration minière par toutes méthodes, la recherche, la mise en valeur, l'exploitation et la transformation de substances minérales. À ces fins, la Société peut, conformément à la loi, s'associer ou conclure des accords avec toute personne ou société. Dans la réalisation de ses objets, la Société doit avoir un objectif de rentabilité.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de SOQUEM avec ceux de sa filiale en propriété exclusive, Soquemines inc.

Stock de lingots d'or

Le stock de lingots d'or est évalué à la valeur de réalisation nette.

Placements

SOQUEM comptabilise ses placements à la valeur de consolidation lorsqu'elle est en mesure d'exercer une influence notable sur les décisions administratives et financières d'une société émettrice.

Les autres placements sont comptabilisés à la valeur d'acquisition.

L'écart d'acquisition déterminé à la date de l'achat des actions de la société satellite est amorti sur une période de 40 ans selon la méthode linéaire. Cet amortissement est inclus au poste "Participation dans les résultats nets d'une société satellite" à l'état des résultats et des bénéfices non répartis consolidés.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

Bâtisse	4 %
Équipement et matériel d'exploration	10 % à 25 %
Équipement et mobilier de bureau	10 % à 20 %
Équipement informatique et logiciels	13 % à 20 %
Matériel roulant	20 % à 40 %
Améliorations locatives	6 % à 30 %

Frais reportés

Les coûts relatifs aux acquisitions de droits et d'intérêts miniers, aux frais d'exploration pour des gîtes minéraux, de mise en valeur de découvertes et d'administration s'y rapportant sont reportés jusqu'au moment où une décision d'aller en exploitation est prise et alors les coûts relatifs à un gisement sont virés aux actifs immobilisés. Par contre, lorsqu'un projet minier est abandonné, tous les coûts inhérents sont imputés aux opérations de l'exercice financier où il y a abandon.

Conversion de devises étrangères

Des comptes d'actif en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan; les comptes de résultats sont convertis au taux de change prévalant à la date de transaction. Les gains ou pertes sur change étranger sont inscrits aux résultats de l'exercice.

La quote-part du redressement de conversion des devises d'un établissement étranger autonome comptabilisé par la société satellite est inscrite dans un poste distinct de l'avoir de l'actionnaire.

Surplus d'apport

Les subventions versées par le gouvernement du Québec à titre d'actionnaire sont inscrites au surplus d'apport.

Charge de retraite

La charge de retraite annuelle comprend les éléments suivants :

- le coût des prestations de retraite accordées en échange des services rendus au cours de l'exercice, calculé selon la méthode actuarielle de répartition au prorata des années de service ;
- l'amortissement de l'exercice du déficit ou de l'excédent actuariel sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés selon la méthode linéaire.

L'écart cumulatif entre les montants inscrits à titre de charge de retraite et les cotisations versées est reflété au bilan comme frais courus.

3. PLACEMENTS

	Participation			
	1992	1991	**1992**	1991
	%	%	**$**	$
À la valeur de consolidation				
Cambior inc. – société satellite *	**20,88**	20,88	**68 653 572**	66 612 980
6 413 410 actions ordinaires d'une valeur nominale de 4 $ chacune (valeur du marché : 48 100 575 $; en 1991 : 61 729 071 $)				
À la valeur d'acquisition				
– placements réalisés dans le cadre du PSEMQ** (valeur du marché : 668 366 $) (note 9a)			**945 000**	–
– autres placements			**4**	4
			69 598 576	66 612 984

* La participation dans les résultats nets de Cambior inc. au montant de 2 734 445 $ (1991 : 4 898 270 $) a été établie à partir d'états financiers vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 1991 et d'états financiers non vérifiés de la période de trois mois terminée le 31 mars 1992. Les dividendes encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 897 878 $ (1991 : 830 744 $).

L'écart d'acquisition déterminé à la date de l'achat des actions est de 1 769 024 $. L'écart non amorti au 31 mars 1992 est de 1 679 859 $ (1991 : 1 724 091 $).

** Certaines conventions d'acquisition d'actions ou de participations conclues avec des compagnies dans le cadre du Programme de soutien à l'exploration minière au Québec ("PSEMQ") confèrent à SOQUEM le droit d'acquérir des actions ordinaires de ces compagnies. Les droits de souscription détenus au 31 mars 1992 sont assortis d'échéances s'échelonnant du 1er octobre 1992 au 15 octobre 1995.

4. IMMOBILISATIONS

	1992			1991
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
	$	$	$	$
Terrain et bâtisse	63 049	20 175	42 874	45 395
Équipement et matériel d'exploration	659 805	485 334	174 471	119 606
Équipement et mobilier de bureau	344 586	254 684	89 902	72 587
Équipement informatique et logiciels	464 932	242 206	222 726	269 624
Matériel roulant	148 940	87 728	61 212	18 074
Améliorations locatives	269 645	128 851	140 794	132 878
	1 950 957	1 218 978	731 979	658 164

5. FRAIS REPORTÉS

	1992 $	1991 $
Projets miniers au stade d'exploration ou de mise en valeur		
Solde au début	23 079 449	19 691 357
Frais d'exploration	7 303 742	5 139 047
Frais de mise en valeur	34 875	113 016
Projets miniers abandonnés	(2 801 462)	(1 863 971)
Solde à la fin	27 616 604	23 079 449

6. CAPITAL-ACTIONS

	1992 $	1991 $
Autorisé		
12 500 000 actions d'une valeur nominale de 10 $ chacune		
Émis et payé		
8 560 000 actions	85 600 000	85 600 000

Les actions de SOQUEM sont détenues par le gouvernement du Québec. Selon la loi constitutive de SOQUEM, le capital-actions émis et payé peut, par décret du gouvernement, être réduit et remboursé.

Cette loi stipule, de plus, qu'aucun dividende ne peut être ordonné dont le paiement réduirait les bénéfices non répartis de la Société à moins du tiers de son capital versé.

7. REVENUS FINANCIERS NETS

	1992 $	1991 $
Intérêts sur placements temporaires	**1 036 809**	2 270 072
Autres intérêts	**40 599**	(21 397)
	1 077 408	2 248 675

8. RÉGIME DE RETRAITE

Le régime de retraite de la Société est un régime contributif à prestations déterminées de type fin de carrière. Le régime est pleinement capitalisé et l'actif de la caisse de retraite est évalué à des valeurs axées sur la valeur marchande.

Situation du régime de retraite :	**1992* $**	1991 $
Actif net de la caisse de retraite	**2 145 000**	2 073 000
Valeur actuarielle des prestations de retraite constituées	**2 103 000**	1 657 000

La charge de retraite de l'exercice s'élève à 132 700 $ (62 300 $ en 1991).

* Établie à partir de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 1991.

9. ENGAGEMENTS

a) Avec l'accord du gouvernement du Québec, SOQUEM a mis sur pied un programme de soutien à l'exploration minière au Québec ("PSEMQ"), visant à offrir un appui financier aux compagnies juniors d'exploration ayant des difficultés à obtenir un financement adéquat pour leurs projets d'exploration. Ce programme est doté d'une enveloppe budgétaire de 5 000 000 $, financée par SOQUEM, devant être attribuée au plus tard le 31 mai 1992. Un protocole d'entente intervenu entre SOQUEM et le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec prévoit que ce dernier remboursera 30 % des pertes qui pourraient être encourues par SOQUEM sur les investissements réalisés dans le cadre de ce programme.

Au 31 mars 1992, SOQUEM a conclu des conventions, s'est associée avec ou s'est engagée envers des partenaires pour un montant de 3 174 741 $ pour des travaux d'exploration. Ce montant se répartit comme suit :

Déboursés au 31 mars 1992	**$**
Débiteurs (avances sur travaux à effectuer)	106 929
Placements	945 000
Frais reportés	1 578 918
Travaux de recherche	20 272
	2 651 119
Engagements sur les ententes conclues au 31 mars 1992	523 622
	3 174 741

En date de la préparation des présents états financiers, aucune demande de compensation de perte n'a été produite au ministère de l'Énergie et des Ressources.

Dans son Discours sur le budget prononcé le 14 mai 1992, le ministre des Finances a annoncé que le programme était reconduit pour une année supplémentaire et disposera de 5 millions de dollars additionnels.

b) SOQUEM est engagée en vertu d'un contrat d'association avec un partenaire pour un montant total de 400 000 $ sur deux ans pour des travaux d'exploration et de mise en valeur. Les engagements sont les suivants :

du 1er avril au 31 décembre 1992	200 000 $
du 1er janvier au 31 décembre 1993	200 000 $

c) SOQUEM est engagée en vertu de baux de location-exploitation pour un montant total de 3 100 000 $, s'échelonnant jusqu'à l'an 2000 à raison de loyers annuels maximaux de 459 000 $ pour la location d'espaces de bureaux, d'entrepôts, de matériel roulant et d'équipement de bureau.

Les loyers annuels minimaux des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	$
1993	434 000
1994	408 000
1995	382 000
1996	374 000
1997	368 000

10. ÉVENTUALITÉS

a) En vertu de la convention relative à l'aliénation du placement dans Mines Seleine inc. intervenue le 31 mars 1988, SOQUEM a contracté divers engagements de nature financière. Il pourrait en résulter des entrées ou des sorties de fonds dont les montants ne peuvent être déterminés à la date de préparation des états financiers. Tout ajustement résultant du dénouement de cette éventualité sera considéré comme redressement à affecter aux exercices antérieurs.

b) Au 31 mars 1992, il existe un écart temporaire de 634 000 $ entre les dépenses au point de vue comptable et celles utilisées aux fins de calcul des droits miniers. Cet écart produit des droits miniers reportés créditeurs de 114 000 $.

SOQUEM dispose de crédits de droits miniers pour pertes au montant de 935 170 $ et de crédits de droits miniers annuels pour un montant de 270 000 $ qui pourront servir à réduire les droits miniers futurs. Ces crédits expireront au cours des exercices suivants :

	$
1993	794 118
1994	90 000
1995	321 052

Les avantages fiscaux nets pouvant résulter de ces deux éléments n'ont pas été comptabilisés aux livres.

Le montant de tout gain ou perte pouvant résulter de cette éventualité sera imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.